



Direction Générale des Services

Direction des Finances

DF-Service Relations Financières Extérieures

Affaire suivie par : M.DENIAU

Poste: 82.79

2013-CP-4668

RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 5 juillet 2013

POLITIQUE D04 MAÎTRISER LES RESSOURCES FINANCIÈRES, LEUR ALLOCATION ET LEUR UTILISATION

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À LA FONDATION DE LA FRANCE LIBRE POUR LA RÉNOVATION DE SON DRAPEAU

**MISSION D : OPTIMISER LES MOYENS ET FAVORISER LA
PERFORMANCE DE L'INSTITUTION**

**POLITIQUE D04 : MAITRISER LES RESSOURCES FINANCIERES, LEUR
ALLOCATION ET LEUR UTILISATION**

**SECTEUR D0402: VEILLER A LA BONNE ALLOCATION DES
RESSOURCES**

PROGRAMME 2001P319 : SOUTIEN AUX ANCIENS COMBATTANTS

| DONNEES FINANCIERES | CP 2013 |
|--|-----------------|
| MONTANT ACTUALISE | 85 615 € |
| MONTANT DEJA ENGAGE | 38 438 € |
| MONTANT DISPONIBLE | 47 177 € |
| MONTANT RESERVE POUR CE RAPPORT | 110 € |

La Délégation des Yvelines de la Fondation de la France Libre sollicite une aide financière du Département pour la réfection du drapeau de la Fondation d'une valeur de 220 € hors taxes.

Il existe actuellement un dispositif réservé aux associations d'anciens combattants des Yvelines visant à participer au financement de leur drapeau. Ce dispositif permet de financer 50% du montant de la facture acquittée, dans la limite de 1 070 € hors taxes.

Aussi, je vous propose d'allouer à La Délégation des Yvelines de la Fondation de la France Libre une subvention d'un montant de 110 € pour la rénovation de son drapeau.

Si vous en êtes d'accord, je vous invite à délibérer dans les termes suivants :